



Plan de formation

relatif à l'ordonnance du SEFRI du 19 mai 2021 sur la formation professionnelle initiale de

Polygraphe¹ avec certificat fédéral de capacité (CFC)

du 19 mai 2021

N° de la profession 34711

¹ Les termes désignant des personnes s'appliquent également aux femmes et aux hommes.

Table des matières

1. Introduction	3
2. Bases de la pédagogie professionnelle	4
2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles.....	4
2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle	6
2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom).....	6
2.4 Collaboration entre les lieux de formation.....	7
3. Profil de qualification	8
3.1 Profil de la profession	8
3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles.....	10
3.3 Niveau d'exigences de la profession	11
4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation	12
Domaine de compétences opérationnelles a: Élaboration et mise en œuvre des mesures de marketing et de communication	12
Domaine de compétences opérationnelles b: Conception des produits médias.....	12
Domaine de compétences opérationnelles c: Développement des concepts typographiques.....	12
Domaine de compétences opérationnelles d: Création, reprise et préparation d'images et de graphiques adaptés aux médias	12
Domaine de compétences opérationnelles e: Edition du contenu dans la langue régionale.....	12
Domaine de compétences opérationnelles f: Production des médias imprimés et numériques.....	12
Élaboration	27
Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité	28
Glossaire	29

Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité² de la formation professionnelle initiale de Polygraphe sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.

² voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Polygraphe CFC.

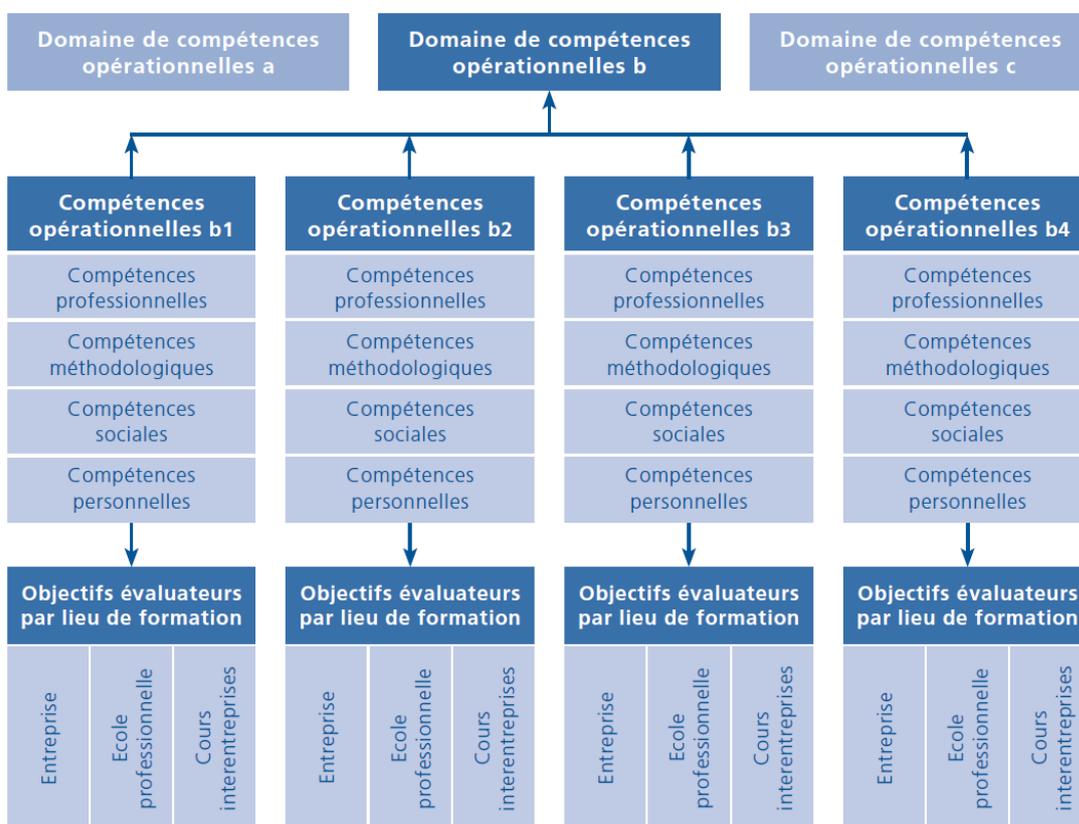
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1 Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale de Polygraphe CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation



La profession de Polygraphe CFC comprend **six domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple : domaine de compétences opérationnelles d: Création, reprise et préparation d'images et de graphiques adaptés aux médias

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine d Création, reprise et préparation d'images et de graphiques adaptés aux médias regroupe par exemple trois compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions : les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours inter-entreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2 Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les Polygraphes CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle



2.3 Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité : C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit :

Niveau	Opération	Description
C1	Savoir	Les Polygraphes CFC restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Comprendre	Les Polygraphes CFC expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
C3	Appliquer	Les Polygraphes CFC mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.
C4	Analyser	Les Polygraphes CFC analysent une situation complexe : ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles.
C5	Synthétiser	Les Polygraphes CFC combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout.
C6	Évaluer	Les Polygraphes CFC évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.

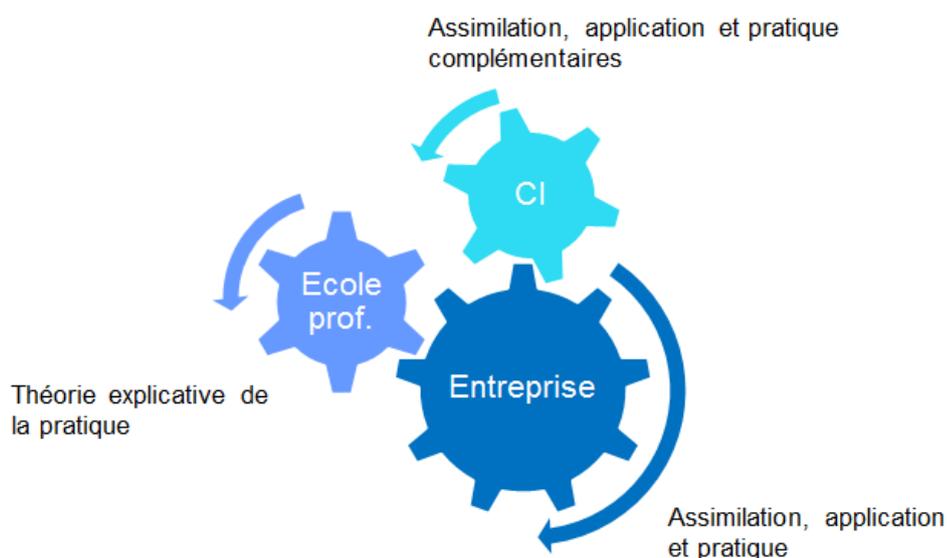
2.4 Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit :

- Entreprise formatrice : dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle (par exemple, connaissance du logiciel) a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- École professionnelle : elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- Cours interentreprises : ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit :



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les Polygraphes CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1 Profil de la profession

Domaine d'activité

Les polygraphes CFC travaillent dans des imprimeries, des maisons de presse, des entreprises de prépresse, des studios de graphisme, des agences de publicité et des prestataires de services multi-média ainsi que dans les départements correspondants de grandes entreprises, de l'administration publique, etc. La gamme de produits et de services offerts par les polygraphes CFC est vaste. Il s'agit de produits imprimés typiques tels que les catalogues, les magazines, les journaux, les livres, le matériel publicitaire, l'impression commerciale, les affiches, les emballages, etc. Dans le domaine du numérique, il s'agit par exemple de bulletins d'information, de magazines en ligne, de sites web, de boutiques en ligne, de sites de média sociaux, de matériel pédagogique ou d'applications, etc.

Les polygraphes CFC passent la plupart de leur temps de travail à l'ordinateur. Des compétences complètes en matière d'informatique (TIC) sont donc indispensables.

Pour l'exécution des commandes, les polygraphes CFC travaillent en étroite collaboration avec des organisations partenaires internes et externes telles que le personnel de vente interne, les graphistes, les rédacteurs, les correcteurs, les photographes, les technologues en média, d'autres spécialistes et directement avec le client final. Ils coordonnent les différentes étapes de travail et les missions et font le lien avec les différents contributeurs.

Principales compétences opérationnelles

Les polygraphes CFC sont des spécialistes de la réalisation de projets imprimés, numériques et cross-média. Ils mènent des entretiens avec les clients et mettent en œuvre des mesures de marketing et de communication. Ils conçoivent eux-mêmes les produits média ou prennent en charge les données externes et procèdent au contrôle visuel et technique des données. Ils préparent les données sur l'ordinateur pour l'impression et l'écran. À cette fin, ils modifient la mise en page, les images et les graphiques d'une manière adaptée aux média et conformément aux critères techniques et aux règles typographiques et de conception. Ils corrigent les textes selon des règles grammaticales, orthographiques et typographiques. Pendant la production de la commande, ils sont à la disposition des services en amont et en aval et des organisations partenaires en tant que participants et assument ainsi une importante fonction d'interface.

Exercice de la profession

Les polygraphes CFC assument un rôle clé et responsable dans tout le processus de publication des média. Ils planifient et traitent les différents projets de manière autonome et sont responsables du respect des délais, de la qualité et d'autres exigences. Lors de la préparation des données, une méthode de travail précise, soignée et concentrée est indispensable pour obtenir des résultats techniquement parfaits, clairement agencés et esthétiquement agréables.

Les changements techniques et technologiques permettent l'automatisation, la personnalisation et une publication toujours plus rapide. Ce rythme accéléré exige également une plus grande rapidité dans la préparation des données.

Dans l'ensemble, les polygraphes CFC doivent faire preuve d'un degré élevé de flexibilité et d'une grande capacité d'adaptation à des tâches toujours nouvelles.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

Les polygraphes CFC veillent à ce que les textes et les images soient communiqués à notre société de manière ciblée et efficace. En préparant divers produits d'édition, ils aident les entreprises, les institutions ou les particuliers à placer des informations et des messages. Ils contribuent de manière significative à la libre formation de l'opinion ainsi qu'à la préservation et à la diffusion des biens culturels.

Dans leur travail, les polygraphes CFC sont attentifs à l'utilisation consciencieuse des ressources naturelles. Cela se reflète d'une part dans l'utilisation économique des matériaux et de l'énergie. D'autre part, les polygraphes CFC conseillent à leurs clients de tenir compte de critères écologiques tels que l'utilisation de matériaux recyclés et de méthodes d'impression écologiques lors de la conception de produits média.

Culture générale

L'enseignement de la culture générale comprend des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles→						
a	Élaboration et mise en œuvre des mesures de marketing et de communication	a1: Mener un entretien avec le client au sujet du projet média et créer un cahier des charges	a2: Créer un plan de mesures de marketing et de communication pour des projets média	a3: Développer des stratégies pour la mise en œuvre d'actions de marketing (positionnement) et de communication pour les projets média et accompagner leur mise en œuvre				
b	Conception des produits média	b1: Développer, tester et présenter des propositions de conception pour les produits média	b2: Concevoir des produits média et les préparer pour la production					
c	Développement des plans typographiques	c1: Assurer la lisibilité de la police dans les différents canaux de sortie	c2: Adapter la mise en page en fonction des règles macrotypographiques	c3: Adapter la police et le texte en fonction des règles microtypographiques				
d	Création, reprise et préparation d'images et de graphiques adaptés aux médias	d1: Capturer ou reprendre des données brutes pour la production de médias	d2: Editer les données brutes pour la production de média et les préparer pour l'utilisation adaptée aux médias	d3: Créer des graphiques pour la production de médias				
e	Edition du contenu dans la langue nationale de la région	e1: Vérifier la grammaire, l'orthographe et la conformité typographique dans les textes destinés à la production de médias	e2: Vérifier la compréhension des textes destinés à la production de médias	e3: Traiter les contenus existants pour une utilisation adaptée aux médias				
f	Production des médias imprimés et numériques	f1: Créer des documents de mise en page pour la réalisation de produits média	f2: Reprendre, vérifier et corriger les données externes pour la production de médias	f3: Assurer la gestion des couleurs tout au long du processus de production des médias	f4: Planifier et développer l'automatisation et la personnalisation des données de texte et d'image dans les projets média	f5: Assurer la production des médias avec les départements qui interviennent en amont et en aval et les organisations partenaires externes	f6: Effectuer des recherches pour résoudre des problèmes techniques et assurer la mise en place et la maintenance des technologies de l'information et de la communication dans la production des médias	f7: Produire et archiver les données finales d'une manière compatible avec les médias

3.3 Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

<p>Domaine de compétences opérationnelles a : Élaboration et mise en œuvre des mesures de marketing et de communication</p> <p>Les polygraphes CFC créent un concept de marketing et de communication basé sur leurs propres analyses et prennent en charge la gestion du projet.</p>		
<p>Compétence opérationnelle a1 : Mener un entretien avec le client au sujet du projet média et créer un cahier des charges</p> <p>Les polygraphes CFC analysent les grandes lignes du projet et discutent avec le client. A partir des informations recueillies, ils établissent un cahier des charges ou la commande.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>
<p>a1.1 Analyser les grandes lignes du projet du client ou du supérieur hiérarchique, clarifier les besoins du client et la faisabilité (C4)</p>	<p>a1.1 Appliquer les bases théoriques de la gestion de projet (C3)</p>	
<p>a1.2 Effectuer des recherches ciblées et spécifiques à un projet en utilisant les moyens et les méthodes appropriés (C3)</p>		
<p>a1.3 Identifier et répertorier les objectifs et les questions ouvertes à l'issue d'un briefing (C3)</p>	<p>a1.3 Expliquer les méthodes de résolution des problèmes (C2)</p>	
<p>a1.4 Conduire un entretien avec le client sur le projet média et en rédiger un compte rendu (C3)</p>	<p>a1.4 Connaître les souhaits des clients et consigner les points pertinents (tenir un procès-verbal) (C3)</p>	<p>a1.4 Développer et planifier un concept de projet et le consigner sous la forme d'un cahier des charges ou d'une commande (C4)</p>

<p>Compétence opérationnelle a2 : Créer un plan de mesures de marketing et de communication pour des projets média</p> <p>Les polygraphes CFC créent un plan de marketing et de communication sur la base des informations recueillies sur la commande, qui peut ensuite être mis en œuvre pour la phase de réalisation.</p>		
<p>Objectifs évaluateurs entreprise</p>	<p>Objectifs évaluateurs école professionnelle</p>	<p>Objectifs évaluateurs cours interentreprises</p>

a2.1 Déterminer les objectifs marketing des produits média à partir de l'analyse de la situation (C3)	a2.1 Expliquer les bases du marketing mix, Product, Price, Promotion, Place (PPPP) (C2)	
	a2.2 Expliquer les bases des instruments de marketing, des canaux de commercialisation et de leurs groupes cibles (C2)	
	a2.3 Identifier les caractéristiques et les propriétés des objectifs de marketing (Aida – Attention, interest, desire, action ; Asidas – Attention, search, interest, desire, action, share), (C3)	
a2.4 Créer un concept écrit de marketing et de communication (C3)	a2.4 Désigner les bases / structure d'un concept (C2)	
a2.5 Réaliser (présenter et mener à bien) le concept créé pour le client ou le supérieur hiérarchique (C4)	a2.5 Connaître et appliquer les techniques de présentation (C3)	a2.5 Créer et réaliser un concept. Connaître et appliquer les techniques de présentation (C4)
a2.6 Finaliser le concept et créer un « bon pour la mise en œuvre » (bon-à-tirer) pour les clients (C3)		
		a2.7 Acquérir des connaissances d'utilisateur sur les applications de présentation courantes dans la branche (C3)
a2.8 Prendre en compte les critères écologiques lors de l'élaboration du concept (C3)	a2.8 Revoir et améliorer les concepts relatifs aux critères écologiques (C3)	

Compétence opérationnelle a3 : Développer des stratégies pour la mise en œuvre d'actions de marketing (positionnement) et de communication pour les projets média et accompagner leur mise en œuvre

Les polygraphes CFC établissent le plan du projet et assurent le suivi et l'achèvement du projet.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
a3.1 Créer un plan de projet (C3)	a3.1 Décrire les bases de la gestion de projet (C2)	
a3.2 Assurer le passage du projet à la production (C4)		

a3.3 Assurer le suivi et l'achèvement des projets (C4)		
--	--	--

Domaine de compétences opérationnelles b : Conception des produits média
 Les polygraphes CFC élaborent des propositions de conception pour les produits média, en testent la faisabilité et les présentent aux clients et aux organisations partenaires.

Compétence opérationnelle b1 : Développer, tester et présenter des propositions de conception pour les produits média
 Les polygraphes CFC élaborent des propositions de conception pour les produits média. Les propositions graphiques sont présentées et, si nécessaire, adaptées aux souhaits du client.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
b1.1 Définir les spécifications conceptuelles du projet (C4)	b1.1 Appliquer la théorie des couleurs et des formes d'une manière adaptée aux média et aux groupes cibles (C3)	
b1.2 Créer des maquettes prenant en compte l'expérience utilisateur (UX) et l'interface utilisateur (UI) (C4)	b1.2 Appliquer les connaissances de base en matière d'expérience utilisateur (UX) et d'interface utilisateur (UI) (C3)	
b1.3 Visualiser et tester les créations (C3)	b1.3 Appliquer les directives de conception d'une manière adaptée aux médias, aux groupes cibles et aux contenus (C3)	
b1.4 Présenter et justifier les propositions de conception (C3)	b1.4 Visualiser et présenter les propositions de conception des projets (C3)	
b1.5 Adapter les propositions de conception en fonction des souhaits des clients (C3)		b1.5 Créer et tester le design/prototype et le présenter ensuite (C3)

Compétence opérationnelle b2 : Concevoir des produits média et les préparer pour la production
 Les polygraphes CFC conçoivent des produits médias conformément aux directives de conception / manuels techniques (CD).

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises

b2.1 Interpréter les directives de conception et les manuels techniques existants (Corporate Design) (C3)	b2.1 Décrire les bases théoriques de l'identité d'entreprise (CI) et du design d'entreprise (CD) (C2)	b2.1 Interpréter les lignes directrices existantes en matière de conception (Corporate Design) (C3)
b2.2 Concevoir des produits selon des modèles ou des gabarits (C3)		b2.2 Créer des modèles (Templates) (C5)
b2.3 Concevoir des produits médias en tenant compte des domaines de compétences opérationnelles DCO c, d et e (C5)		b2.3 Concevoir des produits médias en tenant compte des domaines de compétences opérationnelles DCO c, d et e (C5)
b2.4 Concevoir des modèles pour la production (C5)		
		b2.5 Acquérir des connaissances sur les applications de conception communes à la branche (C3)

Domaine de compétences opérationnelles c : Développement des plans typographiques

Les polygraphes CFC développent des plans typographiques liés au projet.

Compétence opérationnelle c1 : Assurer la lisibilité de la police dans les différents canaux de sortie

Les polygraphes CFC assurent toujours un bon compromis entre lisibilité et créativité dans les applications les plus diverses de la typographie.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
c1.1 Utiliser et appliquer correctement les polices pour les différents canaux de sortie en fonction des projets, en termes de lisibilité et de fonctionnalité. (C3)	c1.1 Comprendre les bases de la typographie et utiliser des polices de caractères adaptées aux médias (C3)	
	c1.2 Soutenir le transfert d'informations par des moyens typographiques et s'interroger sur l'effet. (C5)	
	c1.3 Utiliser et appliquer correctement les polices pour les différents canaux de sortie en fonction des projets, en termes de lisibilité et de facilité d'utilisation (C3)	

		c1.4 Acquérir des connaissances sur les applications typographiques courantes dans la branche (C3)
--	--	--

Compétence opérationnelle c2 : Adapter la mise en page en fonction des règles macrotypographiques

Les polygraphes CFC connaissent les règles macrotypographiques pour l'application uniforme des directives de conception - y compris par le biais de plusieurs canaux de sortie.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
c2.1 Saisir les textes ou importer les textes numériques ou autres média fournis dans le produit média, en tenant compte des options d'importation (C3)	c2.1 Appliquer les bases de la macrotypographie à l'impression et à l'écran (C3)	c2.1 Saisir les textes ou importer les textes numériques ou autres média fournis dans le produit média, en tenant compte des options d'importation (C3)
c2.2 Optimisation de la mise en page des textes, des images et des graphiques en fonction de la sortie (C3)		c2.2 Optimisation de la mise en page des textes, des images et des graphiques en fonction de la sortie (C3)
c2.3 Effectuer un ajustement de format spécifique à la sortie (par exemple, Liquidlayout, alternative Layouts, responsive Design) (C3)		c2.3 Effectuer un ajustement de format spécifique à la sortie (par exemple, Liquidlayout, alternative Layouts, responsive Design) (C3)

Compétence opérationnelle c3 : Adapter la police et le texte en fonction des règles microtypographiques

Les polygraphes CFC vérifient et révisent les textes dans la première et la deuxième langue nationale selon des règles microtypographiques.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
c3.1 Vérifier, réviser et corriger les textes dans la première langue nationale selon des principes microtypographiques (C3)	c3.1 Connaître et appliquer les règles de base de la microtypographie pour l'impression et sur écran (C3)	c3.1 Vérifier, réviser et corriger les textes dans la première langue nationale selon des principes microtypographiques (C3)
	c3.2 Justifier les règles microtypographiques sur la base de faits linguistiques et formels (C4)	

c3.3 Vérifier, réviser et corriger les textes dans la deuxième langue nationale et en anglais selon des principes microtypographiques (C3)	c3.3 Appliquer les règles microtypographiques dans la deuxième langue nationale et pour l'anglais et sensibiliser aux autres langues (C3)	c3.3 Vérifier, réviser et corriger les textes dans la deuxième langue nationale et pour l'anglais selon des principes microtypographiques (C3)
--	---	--

<p>Domaine de compétences opérationnelles d : Création, reprise et préparation d'images et de graphiques adaptés aux médias</p> <p>Les polygraphes CFC préparent des images provenant de diverses sources dans différents formats pour différents canaux de sortie.</p>		
<p>Compétence opérationnelle d1 : Capturer ou reprendre des données brutes pour la production de médias</p> <p>Les polygraphes CFC saisissent les images en utilisant des principes conceptuels et techniques.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
d1.1 Capturer des objets au moyen de dispositifs de saisie d'images numériques (C3)	d1.1 connaître et appliquer les bases de la photographie, de la vidéo et de l'audio (C3)	d1.1 Capturer des objets au moyen de dispositifs de saisie d'images numériques en tenant compte de <ul style="list-style-type: none"> - Message - Profondeur de champ - Éclairage - Perspective (C5)
	d1.2 Comprendre et appliquer correctement les paramètres des appareils de saisie d'images numériques (C3)	
d1.3 Appliquer les bases de la conception d'images (C3)	d1.3 Comprendre et appliquer les bases de la conception et des fonctions de l'image (C3)	
d1.4 Acquérir des connaissances sur les applications de traitement de l'image courantes dans la branche. (C3)		d1.4 Acquérir des connaissances sur les applications de traitement de l'image courantes dans la branche. (C3)

<p>Compétence opérationnelle d2 : Editer les données brutes pour la production de média et les préparer pour l'utilisation adaptée aux médias</p> <p>Les polygraphes CFC vérifient les données (images, graphiques, vidéos, audio), les éditent, les préparent et les enregistrent de manière à ce qu'elles soient compatibles avec les média.</p>

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
<p>d2.1 Vérifier le contrôle visuel et technique des images à l'aide des points suivants (C3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil de l'origine et de la destination - Résolution, profondeur de bits, format des données - Format, cadrage - Métadonnées - Qualité (netteté, gradation, contraste, couleur, bruit de l'image) 	<p>d2.1 Vérifier le contrôle visuel et technique des images (C4) :</p>	<p>d2.1 Contrôler, modifier et combiner les images à l'aide des points suivants (C5):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profil de l'origine et de la destination - Résolution, profondeur de bits, format des données - Format, cadrage - Métadonnées - Qualité (netteté, gradation, contraste, couleur, bruit de l'image)
<p>d2.2 Conversion et optimisation des données RAW à l'aide des logiciels de l'entreprise (C5)</p>	<p>d2.2 Connaître et utiliser les logiciels de traitement des données RAW (C3)</p>	<p>d2.2 Conversion et optimisation des données RAW (C5)</p>
<p>d2.3 Établir des directives techniques pour les images en suivant les étapes suivantes (C5) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode colorimétrique - Résolution de l'image - Instructions spécifiques pour le traitement des images - Formats de stockage 	<p>d2.3 Établir des directives techniques pour les images en suivant les étapes suivantes (C5) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode colorimétrique - Résolution de l'image - Instructions spécifiques pour le traitement des images - Formats de stockage 	<p>d2.3 Établir des directives techniques pour les images en suivant les étapes suivantes (C5) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mode colorimétrique - Résolution de l'image - Instructions spécifiques pour le traitement des images - Formats de stockage
<p>d2.4 Effectuer un traitement d'image spécifique à la commande en utilisant des techniques appropriées (C5)</p>	<p>d2.4 Effectuer un traitement d'image spécifique à la commande en utilisant des techniques appropriées (C5)</p>	<p>d2.4 Effectuer un traitement d'image spécifique à la commande en utilisant des techniques appropriées (C5)</p>
<p>d2.5 Enregistrer des données d'images adaptées aux média et conforme aux spécifications internes de l'entreprise (C3)</p>	<p>d2.5 Enregistrer des données d'image adaptées aux média (C3)</p>	<p>d2.5 Enregistrer des données d'images adaptées aux média et en fonction des spécifications de la commande (C3)</p>
	<p>d2.6 Connaître et appliquer les bases du montage vidéo et audio (C3)</p>	<p>d2.6 Connaître et appliquer les bases du montage vidéo et audio (C3)</p>

Compétence opérationnelle d3 : Créer des graphiques pour la production de médias

Les polygraphes CFC prennent en charge les données, convertissent les données de pixels en données vectorielles, visualisent les faits sous forme graphique et préparent ces données pour une utilisation ultérieure.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
d3.1 Convertir les données de pixels en tracés vectoriels et les éditer (C3)	d3.1 Convertir les données de pixels en tracés vectoriels et les éditer (C3)	
d3.2 Préparer et optimiser les données vectorielles en fonction des média (C5)	d3.2 Préparer et optimiser les données vectorielles en fonction des média (C5)	
d3.3 Visualiser des chiffres, des valeurs et des statistiques (diagrammes et infographies) (C5)	d3.3 Visualiser des chiffres, des valeurs et des statistiques (diagrammes et infographies) (C5)	<p>d3.3 Mettre en œuvre le projet en se basant sur les principes fondamentaux selon les objectifs évaluateurs de l'école professionnelle (C5) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convertir les données de pixels en tracés vectoriels et les éditer • Préparer et optimiser les données vectorielles en fonction des média • Visualiser les chiffres (diagrammes, infographies)

Domaine de compétences opérationnelles e : Edition du contenu dans la langue nationale de la région

Les polygraphes CFC éditent les textes en termes de contenu et de grammaire.

Compétence opérationnelle e1 : Vérifier la grammaire, l'orthographe et la conformité typographique dans les textes destinés à la production de médias

Les polygraphes CFC appliquent la langue nationale de la région conformément aux règles, vérifient qu'elle ne comporte pas d'erreurs et la corrigent.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	e1.1 Vérifier la correction orthographique et grammaticale des textes (C3)	
e1.2 Utiliser les formes des mots en fonction des caractéristiques grammaticales les plus importantes et corriger les formes erronées dans les textes (C3)	e1.2 Corriger les formes de mots erronées dans les textes (C3)	
e1.3 Appliquer les règles d'orthographe (C3)	e1.3 Appliquer les règles d'orthographe (C3)	

	e1.4 Appliquer les règles de base de l'utilisation des virgules (C3)	
	e1.5 Déterminer les phrases principales et subordonnées (C3)	

Compétence opérationnelle e2 : Vérifier la compréhensibilité des textes destinés à la production de médias

Les polygraphes CFC se chargent du contenu rédactionnel et prennent les mesures appropriées si nécessaire.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
e2.1 Vérifier la compréhensibilité et la structure des textes (C4)	e2.1 Vérifier la compréhensibilité et la structure des textes (C4)	
e2.2 Effectuer une vérification des textes en fonction du contexte (C3)	e2.2 Effectuer une vérification des textes en fonction du contexte (C3)	

Compétence opérationnelle e3 : Traiter les contenus existants pour une utilisation adaptée aux médias

Les polygraphes CFC préparent des informations provenant de différentes sources pour former un grand ensemble, qui constitue la base du fil conducteur d'un projet imprimé, numérique ou cross-média.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
	e3.1 Préparer le contenu des textes pour les différents canaux de sortie (C3)	
	e3.2 Créer des textes pour les médias sociaux (C3)	

Domaine de compétences opérationnelles f : Production des médias imprimés et numériques

Les polygraphes CFC assurent la production avec une expertise technique dans les domaines de la vérification, de la préparation et de la production des données.

Compétence opérationnelle f1: Créer des documents de mise en page pour la réalisation de produits média		
Les polygraphes CFC préparent des produits médias conçus pour le processus de production et adaptés aux média.		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f1.1 Déterminer les préréglages spécifiques au logiciels (C5) : Paramètres de l'espace colorimétrique, Préférences linguistiques, Unités de mesure, Espace de travail (configuration et sauvegarde)	f1.1 Déterminer les préréglages spécifiques au logiciels (C5) : Paramètres de l'espace colorimétrique, Préférences linguistiques, Unités de mesure, Espace de travail (configuration et sauvegarde)	f1.1 Déterminer les préréglages spécifiques au logiciels (C5) : Paramètres de l'espace colorimétrique, Préférences linguistiques, Unités de mesure, Espace de travail (configuration et sauvegarde)
f1.2 Évaluer et déterminer les paramètres propres au document en ce qui concerne le format et son étendue (C5)	f1.2 Évaluer et déterminer les paramètres propres au document en ce qui concerne le format et son étendue (C5)	f1.2 Évaluer et déterminer les paramètres propres au document en ce qui concerne le format et son étendue (C5)
f1.3 Évaluer et déterminer les paramètres spécifiques à la page (C5) Marges (miroir de page), Colonnes, Grille, Registre des lignes (grille de base), Page type, Variables de texte, Pagination	f1.3 Évaluer et déterminer les paramètres spécifiques à la page (C5) Marges (miroir de page), Colonnes, Grille, Registre des lignes (grille de base), Page type, Variables de texte, Pagination	f1.3 Évaluer et déterminer les paramètres spécifiques à la page (C5) Marges (miroir de page), Colonnes, Grille, Registre des lignes (grille de base), Page type, Variables de texte, Pagination
f1.4 Définir et évaluer la structure systématique des documents (C5) Définitions des couleurs, Paramètres linguistiques, Styles des caractères et des paragraphes, Styles de tableau, de cellule et d'objet, GREP, Calques	f1.4 Définir et évaluer la structure systématique des documents (C5) Définitions des couleurs, Paramètres linguistiques, Styles des caractères et des paragraphes, Styles de tableau, de cellule et d'objet, GREP, Calques	f1.4 Définir et évaluer la structure systématique des documents (C5) Définitions des couleurs, Paramètres linguistiques, Styles des caractères et des paragraphes, Styles de tableau, de cellule et d'objet, GREP, Calques
f1.5 Importer ou saisir du texte dans la mise en page (C3)	f1.5 Importer du texte dans la mise en page (C3)	f1.5 Importer du texte dans la mise en page (C3)
f1.6 Importer des images, des graphiques ou d'autres supports dans la mise en page (C3)	f1.6 Importer des images, des graphiques ou d'autres supports dans la mise en page (C3)	f1.6 Importer des images, des graphiques ou d'autres supports dans la mise en page (C3)

f1.7 Fusion structurée de textes, de données d'images ou d'autres média pour créer le produit média fini (C5)	f1.7 Fusion structurée de textes, de données d'images ou d'autres média pour créer le produit média fini (C5)	f1.7 Fusion structurée de textes, de données d'images ou d'autres média pour créer le produit média fini (C5)
f1.8 Acquérir des connaissances sur les applications de publication standard de la branche. (C3)		f1.8 Acquérir des connaissances sur les applications de publication standard de la branche. (C3)

Compétence opérationnelle f2 : Reprendre, vérifier et corriger les données externes pour la production de médias

Les polygraphes CFC réceptionnent les données, les vérifient sur le plan technique et les corrigent si nécessaire.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f2.1 Observer le processus en place pour le transfert et le contrôle des données (C3)	f2.1 Décrire le processus pour le transfert et le contrôle des données (C3)	
f2.2. Traiter avec soin les données externes dans le respect des règles de sécurité (C3)	f2.2 Expliquer les exigences en matière de protection et de sécurité des données (C2)	
f2.3 Vérifier l'exhaustivité des données de la commande (C3)	f2.3 Connaître les supports de données et les services de transmission et les utiliser de manière professionnelle (C3)	f2.3 Vérifier l'exhaustivité des données de la commande (C3)
f2.4 Identifier la finalité des données (C4)	f2.4 Connaître les formats de données et comprendre leurs caractéristiques (C2)	f2.4 Identifier la finalité des données (C4)
f2.5 Analyser les commandes en fonction des spécifications du produit, du calendrier, du support de production, de l'efficacité de la production et des informations spécifiques au client (C4)		
f2.6 Vérifier les formats de données et les convertir si nécessaire (C3)	f2.6 Vérifier les formats de données (y compris les données audio et vidéo) et les convertir si nécessaire (C4)	f2.6 Vérifier les formats de données (y compris les données audio et vidéo) et les convertir si nécessaire (C4)
f2.7 Sauvegarder les données en fonction des exigences de l'entreprise (C4)	f2.7 Expliquer et appliquer la structure et la finalité d'une arborescence de données (C3)	f2.7 Sauvegarder les données en fonction des directives (C4)

Compétence opérationnelle f3 : Assurer la gestion des couleurs tout au long du processus de production des média

Les polygraphes CFC assurent une reproduction et un rendu corrects des couleurs dans le processus de production.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f3.1 Distinguer et appliquer les espaces colorimétriques usuels (C3)	f3.1 Démontrer, comprendre et appliquer la structure et le comportement des systèmes colorimétriques usuels. (C4)	f3.1 Distinguer et appliquer les espaces colorimétriques usuels (C3)
f3.2 Comprendre, configurer et appliquer des stratégies compatibles avec les média pour une reproduction et une sortie fidèle aux couleurs (C4)	f3.2 Comprendre et appliquer des stratégies compatibles avec les média pour une reproduction et une sortie fidèle aux couleurs (C3)	f3.2 Comprendre, configurer et appliquer des stratégies compatibles avec les média pour une reproduction et une sortie fidèle aux couleurs (C4)
f3.3 Connaître et utiliser le champ d'application des systèmes de mesure et d'étalonnage (C3)	f3.3 Comprendre le champ d'application des systèmes de mesure et d'étalonnage (bases de la colorimétrie) (C3)	

Compétence opérationnelle f4 : Planifier et développer l'automatisation et la personnalisation des données de texte et d'image dans les projets média

Les polygraphes CFC connectent des interfaces logicielles pour la sortie ou le transfert automatisés de données.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f4.1 Appliquer et développer des processus de traitement des données spécifiques aux logiciels (C5)	f4.1 Appliquer des processus de traitement des données spécifiques aux logiciels (C3)	f4.1 Appliquer des processus de traitement des données spécifiques aux logiciels (C3)
f4.2 Préparer les données de texte et d'image pour une sortie personnalisée (C3)		f4.2 Préparer les produits médias pour une réutilisation automatisée ou personnalisée (C3)
f4.3 Appliquer des méthodes de personnalisation (C3)		f4.3 Appliquer des méthodes de personnalisation (C3)
f4.4 Automatiser le traitement des images et du texte (C5) - Formats de données - Profils - Scripts	f4.4 Automatiser le traitement des images et du texte (C5) - Formats de données - Profils - Scripts	f4.4 Automatiser le traitement des images et du texte (C5) - Formats de données - Profils - Scripts

- Fonctionnalités avancées du logiciel (indexation, métadonnées, actions) etc.	- Fonctionnalités avancées du logiciel (indexation, métadonnées, actions) etc.	- Fonctionnalités avancées du logiciel (indexation, métadonnées, actions) etc.
---	---	---

Compétence opérationnelle f5 : Assurer la production des médias avec les départements qui interviennent en amont et en aval et les organisations partenaires externes

Les polygraphes CFC assurent l'organisation du processus pour une commande. Ils prennent en compte les interfaces au sein de l'entreprise et avec les organisations partenaires externes.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f5.1 Appliquer l'organisation du processus de la propre entreprise (C3)	f5.1 Décrire l'organisation des processus et l'environnement d'une entreprise graphique (C2)	
f5.2 Identifier les professions connexes et leurs activités ainsi que les interfaces avec ses propres activités au sein de l'entreprise (C2)	f5.2 Identifier les professions connexes et leurs activités ainsi que les interfaces avec ses propres activités (C2)	
f5.3 Prendre en compte les structures internes de l'entreprise et les partenaires externes (C3)	f5.3 Décrire les structures d'une entreprise graphique et des partenaires externes (C2)	

Compétence opérationnelle f6 : Effectuer des recherches pour résoudre des problèmes techniques et assurer la mise en place et la maintenance des technologies de l'information et de la communication dans la production des médias

Les polygraphes CFC sont familiarisés avec la terminologie et une approche systématique de la résolution des problèmes techniques et de l'acquisition de données externes.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f6.1 Effectuer des recherches axées sur les solutions et consulter la documentation pour résoudre les problèmes (C3)		
	f6.2 Connaître et évaluer les influences lors de la sortie vers les canaux numériques (C5)	

f6.3 Mener des recherches sur les solutions aux problèmes techniques dans la première langue nationale et, si nécessaire, en anglais (C3)	f6.3 Utiliser les services de traduction pour les termes techniques anglais pour la recherche (C2)	
f6.4 Appliquer une approche systématique avec les moteurs de recherche (C4)	f6.4 Comprendre les algorithmes des moteurs de recherche et leurs fonctions (C2)	
f6.5 Créer de la documentation pour une solution de problème ciblée (C4)		
	f6.6 Connaître les bases de l'analyse des sources, les droits d'auteur et les droits d'utilisation, expliquer le plagiat (C3)	
f6.7 Utiliser le réseau et suivre les règles internes de fonctionnement (C3)	f6.7 Distinguer et comprendre les architectures de réseau (C3)	
f6.8 Mise en service du matériel et des logiciels (C3)	f6.8 Mise en service du matériel et des logiciels (C3)	f6.8 Mise en service du matériel et des logiciels (C3)
f6.9 Configurer les logiciels d'application de manière techniquement correcte et en fonction des besoins individuels (C3)	f6.9 Configurer les logiciels d'application de manière techniquement correcte et en fonction des besoins individuels (C3)	f6.9 Configurer les logiciels d'application de manière techniquement correcte et en fonction des besoins individuels (C3)
f6.10 Effectuer une maintenance des instruments de travail par des mises à jour régulières (C3)	f6.10 Effectuer une maintenance des instruments de travail par des mises à jour régulières (C3)	
f6.11 Appliquer des mesures de protection et de sécurité pour le matériel et les logiciels (C3)		
f6.12 Mettre en œuvre des mesures écologiques dans les bureaux (réduire la consommation d'énergie des outils de travail, éliminer les déchets de manière écologique) (C3)	f6.12 Décrire les mesures d'écologie de bureau (réduire la consommation d'énergie des outils de travail, éliminer les déchets de manière écologique) (C3)	

Compétence opérationnelle f7 : Produire et archiver les données finales d'une manière compatible avec les médias

Les polygraphes CFC compilent les données nécessaires à la poursuite de la production en fonction des besoins et assurent un transfert sans heurts vers les zones de production en aval.

Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
f7.1 Sortir des données en couleur conformes sur tous les canaux médias (C4)	f7.1 Expliquer les différences spécifiques de sortie des espaces colorimétriques (C4)	
	f7.2 Expliquer les caractéristiques de sortie et les différences des différents procédés d'impression (C2)	
	f7.3 Expliquer les bases des différentes techniques de finition des imprimés (C2)	
	f7.4 Expliquer les spécifications pour l'utilisation des données dans les média numériques (C3)	
f7.5 Créer des « bons à exécuter » (bon-à-tirer) (C3)		
f7.6 Produire et transmettre les données dans des formats de fichier appropriés pour les étapes de traitement ultérieures (C4)	f7.6 Préparer et exporter des produits médias en vue d'une utilisation ultérieure (C3)	f7.6 Préparation des produits médias en vue d'une utilisation ultérieure (par exemple, certification PDF X-Ready) (C3)
f7.7 Externalisation professionnelle et archivage des données en vue d'une réutilisation ultérieure (C4)		

Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par les organisations du monde du travail signataires. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du 19 mai 2021 sur la formation professionnelle initiale de polygraphe avec certificat fédéral de capacité (CFC).

Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

viscom

Dr. Thomas Gsponer
Le président

Beat Kneubühler
Directeur adjoint
Chef formation professionnelle

syndicom, syndicat des médias et de la communication

Stephanie Vonarburg
Directrice du secteur Médias

Michael Moser
Secrétaire central du secteur Médias

Syna, le syndicat

Mathias Regotz
Directeur secteur industrie

Tibor Menyhart
Secrétaire central industrie graphique

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, le 19 mai 2021

Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi
Vice-directeur, Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Source
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Polygraphe CFC	<i>Version électronique</i> Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A-Z) <i>Version papier</i> Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de Polygraphe CFC	viscom
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final (y compris une grille d'évaluation et éventuellement le dossier des prestations des cours interentreprises et/ou le dossier des prestations à la formation à la pratique professionnelle)	viscom
Dossier de formation	viscom
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch
Documentation de la formation en entreprise	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch viscom
Programme de formation pour les entreprises formatrices	viscom
Equipement/gamme de produits minimum dans l'entreprise formatrice	viscom
Programme de formation pour les cours interentreprises	viscom
Règlement d'organisation pour les cours interentreprises	viscom
Plan d'étude pour les écoles professionnelles	viscom
Règlement de la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité	viscom
Définition des professions voisines	viscom

Glossaire (*voir *Lexique de la formation professionnelle, 4^e édition 2013 revue et complétée, édité par le CSFO, Berne, www.lex.formationprof.ch*)

Cadre européen des certifications (CEC)

Le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (CEC) vise à permettre la comparabilité des compétences et qualifications professionnelles entre les pays européens. Afin de relier les qualifications nationales au CEC et donc de pouvoir les comparer aux qualifications d'autres pays européens, plusieurs Etats membres élaborent des cadres nationaux des certifications (CNC).

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le cadre des certifications a pour but d'accroître la transparence et la comparabilité, au niveau tant national qu'international, des diplômes de la formation professionnelle et de faciliter ainsi la mobilité sur le marché du travail. Le cadre des certifications comporte huit niveaux, distinguant chacun les trois catégories d'exigences «savoirs», «aptitudes» et «compétences». Un supplément descriptif standardisé du certificat est établi pour chaque diplôme de la formation professionnelle initiale.

Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ)

Chaque ordonnance sur la formation professionnelle initiale définit, à la section 10, la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité (commission) de la profession concernée ou du champ professionnel correspondant.

La commission est à la fois un organe stratégique regroupant les partenaires de la formation professionnelle en question et doté d'une mission de surveillance, et un instrument d'avenir au service de la qualité selon l'art. 8 LFPr³.

Compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles permettent de gérer efficacement les situations professionnelles. Concrètement, un professionnel confirmé est capable de mettre en pratique de manière autonome un ensemble de connaissances, d'aptitudes et de comportements en fonction de chaque situation. Les personnes qui suivent une formation acquièrent peu à peu les compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles correspondant aux différentes compétences opérationnelles.

Cours interentreprises (CI)*

Les cours interentreprises visent à transmettre et à faire acquérir un savoir-faire de base. Ils complètent la formation en entreprise et la formation scolaire.

Domaine de compétences opérationnelles

Les actions professionnelles, c'est-à-dire les activités qui demandent des compétences similaires ou qui s'inscrivent dans un processus de travail comparable, sont regroupées en domaines de compétences opérationnelles.

Domaines de qualification*

Trois domaines de qualification figurent en règle générale dans l'ordonnance sur la formation. Ce sont respectivement le travail pratique, les connaissances professionnelles et la culture générale.

- **Domaine de qualification «travail pratique»:** Le travail pratique peut revêtir deux formes: celle d'un travail pratique individuel (TPI) ou celle d'un travail pratique prescrit (TPP).
- **Domaine de qualification «connaissances professionnelles»:** L'examen portant sur les connaissances professionnelles représente le volet scolaire et théorique de l'examen final. La personne en formation subit un examen écrit ou des examens écrit et oral. Dans des cas dûment motivés, la culture générale peut être enseignée et évaluée en même temps que les connaissances professionnelles.
- **Domaine de qualification «culture générale»:** Ce domaine de qualification est régi par l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.⁴ Si la culture générale est dispensée de manière intégrée, l'évaluation se fait en même temps que le domaine de qualification «connaissances professionnelles».

³ RS 412.10

⁴ RS 412.101.241

Dossier de formation*

Le dossier de formation est un instrument servant à promouvoir la qualité de la formation à la pratique professionnelle. La personne en formation y consigne tous les travaux importants accomplis en lien avec les compétences opérationnelles qu'elle doit acquérir. En consultant le dossier de formation, le/la formateur/trice mesure l'évolution de la formation et l'engagement personnel dont fait preuve la personne en formation.

Enseignement des connaissances professionnelles

Les personnes en formation acquièrent les qualifications professionnelles en suivant l'enseignement dispensé par l'école professionnelle. Les objectifs et les exigences sont définis dans le plan de formation. Les notes semestrielles de l'enseignement des connaissances professionnelles sont prises en compte dans la note globale de la procédure de qualification à titre de note d'expérience.

Entreprise formatrice*

La formation à la pratique professionnelle est dispensée dans des entreprises tant du secteur privé que du secteur public. A cet effet, les entreprises doivent être au bénéfice d'une autorisation de former délivrée par l'autorité cantonale compétente.

Lieux de formation*

La force de la formation professionnelle réside dans sa relation étroite avec le monde du travail. Celle-ci se reflète dans la collaboration entre les trois lieux de formation qui dispensent ensemble la formation initiale: l'entreprise formatrice, l'école professionnelle et les cours interentreprises.

Objectifs et exigences de la formation professionnelle initiale

Les objectifs et les exigences de la formation professionnelle initiale figurent dans l'orfo et dans le plan de formation. Dans le plan de formation, ils sont définis sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises).

Objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs concrétisent les compétences opérationnelles et intègrent l'évolution des besoins de l'économie et de la société. Ils sont reliés entre eux de manière cohérente dans le cadre de la coopération entre les lieux de formation. Dans la plupart des cas, les objectifs rattachés à l'entreprise formatrice, à l'école professionnelle et aux cours interentreprises sont différents. Mais la formulation peut aussi être la même (p. ex. pour la sécurité au travail, la protection de la santé ou les activités artisanales).

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation; orfo)

Une orfo régleme notamment, pour une profession donnée, l'objet et la durée de la formation professionnelle initiale, les objectifs et les exigences de la formation à la pratique professionnelle et de la formation scolaire, l'étendue des contenus de la formation, les parts assumées par les lieux de formation, les procédures de qualification, les certificats délivrés et les titres décernés. En règle générale, l'Ortra dépose une demande auprès du SEFRI en vue de l'édiction d'une orfo, qu'elle élabore en collaboration avec la Confédération et les cantons. La date d'entrée en vigueur d'une orfo est définie par les partenaires de la formation professionnelle. Le SEFRI est l'instance chargée de l'édiction.

Organisation du monde du travail (Ortra)*

Dénomination collective, l'expression «organisations du monde du travail» désigne à la fois les partenaires sociaux, les associations professionnelles ainsi que d'autres organisations compétentes et prestataires de la formation professionnelle. L'Ortra responsable d'une profession définit les contenus du plan de formation, organise la formation professionnelle initiale et constitue l'organe responsable des cours interentreprises.

Partenariat sur la formation professionnelle*

La formation professionnelle est la tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts pour assurer une formation professionnelle de qualité et suffisamment de places d'apprentissage.

Personne en formation*

Est considérée/considéré comme personne en formation celle ou celui qui a achevé la scolarité obligatoire et a conclu un contrat d'apprentissage régi par une ordonnance sur la formation.

Plan de formation

Le plan de formation accompagne l'ordonnance sur la formation. Il contient les bases de la pédagogie professionnelle, le profil de qualification, les compétences opérationnelles regroupées en domaines de compétences opérationnelles et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Le contenu du plan de formation est du ressort de l'Ortra nationale. Le plan de formation est élaboré et signé par l'Ortra/les Ortra.

Procédure de qualification*

L'expression «procédure de qualification» est utilisée pour désigner toutes les procédures permettant de constater si une personne dispose des compétences opérationnelles définies dans l'orfo correspondante.

Profil de qualification

Le profil de qualification décrit les compétences opérationnelles que toute personne doit posséder à l'issue de sa formation. Il est établi à partir du profil d'activités et sert de base à l'élaboration du plan de formation.

Rapport de formation*

Les compétences et l'expérience acquises dans l'entreprise donnent périodiquement lieu à un contrôle dont les résultats sont consignés dans le rapport de formation. Le contrôle revêt la forme d'un entretien structuré entre la formatrice/le formateur et la personne en formation.

Responsables de la formation professionnelle*

Le cercle des responsables de la formation professionnelle comprend tous les spécialistes qui dispensent une partie de la formation initiale aux apprenti-e-s, qu'il s'agisse de la formation à la pratique professionnelle ou de la formation scolaire: formateurs actifs/formatrices actives dans les entreprises formatrices, formateurs/trices pour les cours interentreprises, enseignant-e-s de la formation initiale scolaire, expert-e-s aux examens.

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

En collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle que sont les cantons et les organisations du monde du travail, le SEFRI assure la qualité et le développement continu de l'ensemble du système. Il veille à la comparabilité et à la transparence des offres dans toute la Suisse.

Travail pratique individuel (TPI)

Le TPI est l'une des deux formes que peut revêtir l'examen des compétences dans le domaine de qualification «travail pratique». L'examen a lieu dans l'entreprise formatrice dans le cadre d'un mandat à réaliser pour l'entreprise. Il est régi par les «Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification avec examen final» de la profession correspondante.

Travail pratique prescrit (TPP)*

Dans certaines professions, le travail pratique ne revêt pas la forme d'un travail individuel mais celle d'un travail prescrit. Deux experts en suivent l'exécution pendant toute la durée de l'examen. Tous les candidats accomplissent le même travail conformément aux dispositions figurant dans l'orfo (points d'appréciation et durée de l'épreuve).